

Il s'agit ici d'un travailleur des champs de race makoua, nommé *Moukéria*, âgé d'environ 25 ans, à Mayotte depuis deux ans. Obligé de renoncer au travail pour cause de chloro-anémie, il se voit contraint d'entrer deux mois plus tard à l'hôpital civil, dans le service de Grenet, où il succombe au bout d'un mois. A l'autopsie, faite par Grenet, sept heures après la mort, on trouve, en dehors des altérations d'ordre général, des lésions de l'intestin ainsi rapportées : « Le duodénum et le jéjunum présentent une forte couche de mucosités sanguinolentes sur une étendue de 1 m. 35 environ; épaissement considérable des tuniques. Petits caillots sanguins irréguliers, avec piqueté légèrement rouge de la muqueuse; *beaucoup de petits vers de la longueur de 5 à 10 millimètres, fixés profondément sur la muqueuse, et qu'on en détache difficilement en soulevant la membrane.* Ces vers vont en diminuant de nombre quand on s'éloigne du duodénum, où ils abondent. Tout le long de l'intestin grêle, on remarque des caillots et des mucosités sanguinolentes. . . . L'examen ultérieur des parasites nous permet de reconnaître l'*anchylostome duodéal.* »

C'est ce travail qui est souvent cité comme établissant la présence de l'*Ankylostome duodéal* à Mayotte et les relations de ce ver avec la *cachexie aqueuse* ou *cachexie africaine*. C'est d'ailleurs le seul de l'époque où il soit fait mention de Nématodes intestinaux comparables à celui que nous avons étudié. Partant, il nous paraît infiniment probable que les deux exemplaires de *Triodontophorus* du Muséum proviennent bien de la récolte faite dans l'intestin du nègre Moukéria. Ces exemplaires doivent même avoir été choisis parmi les plus beaux, car l'auteur attribue aux parasites de Moukéria les dimensions — évidemment approximatives — de 5 à 10 millimètres. Cette taille est un peu dépassée dans l'exemplaire femelle, mesuré très minutieusement, mais elle est notablement inférieure à la taille moyenne de l'*Ankylostome duodéal*, dont le mâle mesure de 8 à 10 millimètres, et la femelle de 12 à 18 millimètres.

---

UN CAS DE FASCIATION SUR UN CERISIER,

PAR M. SOUNY, ATTACHÉ AU LABORATOIRE DE CULTURE.

Dans un petit jardin que je cultive à Champlan, il y a deux ans un jeune Cerisier fut greffé en fente et en écusson à environ 1 mètre du sol. L'opération n'eut pas de succès, mais il sortit à la partie inférieure de l'arbre un grand nombre de bourgeons qui furent supprimés, sauf deux placés à la partie supérieure.

Ces deux bourgeons poussèrent avec vigueur et bientôt je remarquai sur celui placé au-dessous une fasciation très accusée.

A une hauteur de 0 m. 50, cette pousse se divisa en deux parties, et les deux branches conservèrent le caractère fascié qui ne fit que s'accroître au fur et à mesure de leur développement à un tel point qu'à la fin de la végétation 1904, les parties supérieures mesuraient environ quatre centimètres de largeur (fig. 1).



Fig. 1. — Cerisier fascié à la suite d'un traumatisme.

Au printemps de 1905, à la reprise de la végétation, la fasciation se continua sur les deux branches et sur tous les rameaux de l'année.

A la fin d'avril, une des branches fut brisée pendant un orage. Je vais continuer mes observations sur celle qui reste.

#### NOTE DE M. COSTANTIN.

La remarque faite par M. Souny me paraît intéressante, car elle s'ajoute aux exemples déjà nombreux relevés ces derniers temps par M. Blaringhem, d'après lesquels les blessures sont la cause très commune de monstruosité,

notamment de fasciation. Une objection vient tout de suite à l'esprit quand on envisage les variations produites par les traumatismes. Comment se fait-il que tant d'opérations brutales (taille, coupe, pincement, etc.) auxquelles sont soumises les plantes ne les déforment pas plus souvent?

Le fait signalé par M. Souny montre que ces actions laissent bien plus souvent qu'on ne le suppose d'ordinaire des traces durables. Il me paraît très important, à l'heure actuelle, de relever tous cas dans lesquels les variétés se manifestent à la suite d'une cause déterminée.

---

NOTE SUR UNE COUPE GÉOLOGIQUE RELEVÉE PENDANT LES TRAVAUX DE  
L'ASCENSEUR DE LA TERRASSE DE SAINT-GERMAIN-EN-LAYE (SEINE-  
ET-OISE).

PAR M. PIERRE EMBRY.

(LABORATOIRE DE M. LE PROFESSEUR STANISLAS MEUNIER.)

Sur la demande et les encouragements de M. le professeur Stanislas Meunier, nous avons l'honneur de déposer sur le bureau, à titre de renseignement, une note relative à une coupe géologique que nous avons relevée à l'ascenseur de la Terrasse de Saint-Germain.

En 1898, une société s'étant formée pour la construction d'un ascenseur au pied de la Terrasse, nous fûmes amenés à suivre les travaux de terrassements et de forage.

Tout d'abord, les fouilles consistèrent à ouvrir une tranchée de 24 mètres de longueur, sur 8 mètres de largeur et 12 mètres de hauteur maxima.

Cela nous permit de relever de haut en bas la coupe ci-dessous.

Altitude au sommet : + 63 mètres environ.

1° Époque actuelle. — Terre végétale et remblais, 1 à 2 mètres.

2° Lutétien ( $e_n$ ).

I. Calcaire grossier dit à *Milioles* (Banc royal) de 7 mètres de hauteur maxima; ayant donné un échantillon en mauvais état de l'*Hemirhynchus Deshayesi* d'Agassiz.

Quatre fissures verticales divisent ce banc en cinq gros blocs de différentes hauteurs.

M. Stanislas Meunier, à qui nous avons demandé son avis, nous a dit que ces fissures devaient résulter du glissement des couches sparnaciennes (dont nous donnons le détail plus loin) lors du creusement de la vallée de la Seine.

II. Calcaire grossier *Banc à Vérins*, de 0 m. 30 à 0 m. 40 d'épaisseur.